

Réunion du CLUB-ER - 22 mars 2007

**Les Agences d'Electrification Rurale
et le développement de l'accès aux services énergétiques
dans le cadre de la mise en œuvre du Livre Blanc CEDEAO / UEMOA**

Quelles sont les opportunités ? Quel rôle pour les agences d'ER ?

Le contexte

La Politique régionale de la CEDEAO en matière d'accès aux services énergétiques : Le Livre Blanc (LB)

La CEDEAO s'est dotée d'un cadre régional de mise en œuvre d'une politique régionale d'extension de l'accès aux services énergétiques en milieu rural et périurbain dans ses Etats membres.

Ce cadre régional repose sur plusieurs axes qui permettent d'assurer une cohérence globale des activités menées :

1. Le développement d'un cadre institutionnel régional spécifique avec les Groupes Multisectoriels Nationaux (GMN) au niveau national et le Comité Multisectoriel régional (CMR) au niveau régional pour les aspects de coordination institutionnelle,
2. La formulation par les GMN, de stratégies nationales d'accroissement de l'accès aux services énergétiques calées sur l'atteinte des OMD, et des programmes d'investissement nationaux associés, dont la mise en œuvre devra permettre un véritable changement d'échelle,
3. Une stratégie de financement et de mobilisation des ressources pour être en mesure
 - A court terme de disposer de ressources pour mener à bien les activités préliminaires de formulation et de planification des programmes nationaux d'investissement dans les différents pays (électricité, combustibles modernes, force motrice) ;
 - A moyen terme de systématiser la mobilisation de ressources au niveau régional, à travers la mise sur pied de mécanismes financiers, pour le financement des investissements associés à la stratégie nationale élaborée.
4. Le développement des échanges d'expériences entre les pays, pour enrichir le travail de formulation des programmes d'investissement, et pour rendre plus opérationnelle la coordination régionale.

Un appui à la Commission de la CEDEAO et aux Etats Membres (à travers les GMN) est mis en place à travers un partenariat CEDEAO / programme PREP du PNUD.

Les Agences/Institutions d'Electrification Rurale

L'électrification rurale représente un des piliers que les Etats ont souhaité promouvoir à travers le Livre Blanc adopté au mois de Janvier 2006. Les Agences/Institutions en charge du développement de l'Electrification rurale font ainsi partie des GMN dans les différents Etats Membres de la CEDEAO.

Toutefois, du fait de leur positionnement institutionnel au plan national, leur niveau d'implication au sein des GMN n'est pas homogène. Cet aspect mérite d'être approfondi dans la mesure où une fois les activités préliminaires de formulation des nationaux programmes d'investissement terminées, se posera l'impératif de leur mise en œuvre opérationnelle.

La part des investissements en Electrification rurale sera à priori la plus importante en termes de ressources aussi bien financières qu'en termes de capacités pour la mise en œuvre et la réalisation des travaux.

Il s'avère crucial dès à présent de se pencher sur le développement de modèles institutionnels viables et pérennes de livraison des services énergétiques associés aux programmes nationaux d'investissement.

Les Agences/Institutions en charge du développement et de la mise en œuvre des programmes nationaux d'électrification rurale, assurent une couverture spatiale du territoire qui est un avantage dont il serait utile de tirer parti. De plus, elles disposent déjà d'une capacité de mise en œuvre qui, bien que circonscrite pour la plupart du temps aux services d'électricité, est étendue pour certaines aux services énergétiques liés aux combustibles domestiques modernes et/ou à la force motrice.

Enjeu et opportunités

La problématique

Le contexte décrit ci-dessus amène à s'interroger sur la faisabilité d'un modèle institutionnel de fourniture des services énergétiques associant simultanément différents axes d'intervention (électricité, combustibles modernes, force motrice) par un même acteur. Dans cette situation, les Agences/Institutions d'ER pourraient occuper une position centrale pour la mise en œuvre et la réalisation des programmes nationaux d'investissement. De nombreuses questions se posent donc, par exemple :

- Quelle est la position des Agences / Institutions en charge de l'ER dans cette problématique, et de quelle façon vont-elles s'inscrire dans cet objectif ?
- Quels réaménagements institutionnels sont associés à ce nouveau positionnement?

- Quelles sont les conditions d'un élargissement de la fourniture des services énergétiques pour les 3 piliers (électricité, combustibles modernes, force motrice)?
- Quelles évolutions du cadre institutionnel et réglementaire sont nécessaires ?
- Quels types de partenariats développer au niveau national avec d'autres acteurs (institutions, programmes existants, acteurs du développement local....) impliqués dans le développement de l'accès aux services énergétiques ?
- Quels sont les axes de coopération régionale à développer entre les Agences / Institution, quel axes de travail avec la Commission de la CEDEAO ?
- Quel pourrait être le rôle des Agences / Institutions d'ER dans le partage et la mise en réseau des connaissances ?

Le Club des Agences d'Electrification Rurale a été identifié comme un Forum d'échanges informels entre les partenaires de la CEDEAO et les experts des agences d'ER réunis, qui permettrait d'avancer sur ces questions.

Le cadrage du dialogue

Il est proposé d'organiser une séance d'échanges lors de l'Atelier prévu à Ouagadougou selon le cheminement suivant :

<p>Présentation synthétique du cadre général de mise en œuvre du LB, et des activités en cours. : La vision, la démarche et l'avancement de la CEDEAO</p> <p><i>Dorian Vasse -, Conseiller Technique, CEDEAO</i></p>	15 min.
<p>Q & R</p>	30 min.
<p><i>Introduction à la discussion sur le thème</i> Mise en œuvre des Programme d'Investissement nationaux et changement d'envergure (échelle des programmes et spectre d'intervention).</p> <p><i>Dibongue Kouo, - PNUD - PREP</i> <i>Mansour Dahouenon, GTZ</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques du (des) nouveau(x) modèles institutionnels de fourniture des services• Caractéristiques des partenariats avec les institutions et partenaires du développement local pour atteindre les consommateurs du « marché rural »• Conséquences au plan légal et réglementaire, redéfinition des rôles et des relations avec et entre les opérateurs en charge de fournir le (les) service(s) énergétique(s) / Quelles sont les principales barrières rencontrées dans les états ?• Conséquences et/ou effets sur les stratégies de financement et la mobilisation des ressources ?	15 min.
	60 min.
<p><i>Discussions & Conclusion :</i> Quels axes de collaboration entre les Agences au niveau régional / International ? Quel rôle pour la CEDEAO en Afrique de l'Ouest ?</p> <p><i>Dibongue Kouo, - PNUD - PREP</i> <i>Dorian Vasse - Conseiller Technique, CEDEAO</i></p>	30 min